



## **BREVET DE PILOTE PRIVE HELICOPTERE (PPLH)**

### **Implantation :**

*HELI SPHERE est situé dans la région centre sur l'aérodrome d'ORLÉANS,  
À 1h30 de PARIS, à proximité des châteaux de la Loire dans un environnement sympa.*

### **Infrastructure :**

*- Un aérodrome moderne avec station météo, balisage de nuit, procédures de vol aux instruments.*

### **Horaire :**

*- Ouvert 7 jours sur 7.  
- Les vols ce font exclusivement sur rendez-vous, tous les jours y compris le week-end.*

### **Type d'appareil école :**

*- Hélicoptère Hughes 300, facile à piloter et très maniable, il est l'un des appareils idéals pour la formation.*

### **Durée de la formation :**

*Aucune limite de temps n'est imposée.  
La formation s'effectue en fonction de votre emploi du temps.  
Il est possible de faire une formation accéléré en volant tous les jours.*

### **Condition d'obtention :**

*- Etre âgé de 17 ans révolus lors de l'examen final.  
- Etre déclaré apte à la visite aéronautique par un médecin agréé dont la liste vous sera fourni.  
- Satisfaire à l'examen théorique (5 modules, 120 QCM, 75 % à chaque module).  
- 45 heures d'instruction minimum pour un élève sans expérience.  
- 39 heures pour un pilote avion.  
- Satisfaire à l'examen pratique (2h30 de vol environ).*



### Examen théorique :

L'épreuve théorique est sous forme de QCM (Question à Choix Multiple).

**Pour les débutants, il se décompose en 5 modules comme suit :**

- Réglementation.
- Connaissances générales de l'aéronef, Principes de vol.
- Performance et préparation du vol, Météorologie, Navigation, Procédures opérationnelles.
- Performance humaine et ses limites.
- Communication.

**Pour les pilotes avion, ayant leur certificat en cours de validité il se décompose en 3 modules comme suit :**

- Réglementation.
- Connaissances générales de l'aéronef, Principes de vol.
- Performance et préparation du vol.

### Formation pratique :

**Pour les débutants, 45 heures de vol minimum réglementaire, qui se décompose comme suit :**

- 35 heures de vol en double commande.
- 10 heures de vol solo.

**Pour les pilotes avion, 39 heures de vol de vol minimum réglementaire, qui se décompose comme suit :**

- 29 heures de vol en double commande.
- 10 heures de vol solo.

### Détail de la formation pratique :

- Fonctionnement général de l'hélicoptère.
- Etude des commandes de vol et leurs effets.
- Tours de piste.
- Procédures d'urgence.
- Vol solo.
- Navigation.
- VSV (Vol Sans Visibilité).
- Travail campagne.



### Frais supplémentaire à la charge de l'élève :

- Visite médicale.
- Les frais liés à l'inscription pour les examens théoriques et pratiques. (60€)
- La documentation aéronautique.
- Manuel du pilote d'avion (Edition Cépaduès).
- Technique d'utilisation de l'hélicoptère (Edition Cépaduès).
- Cours Mermoz.
- Annexes OACI.
- Doc SIA.

### A l'issue du brevet :

Vous aurez la possibilité de louer notre hélicoptère et de survoler l'ensemble de la France.

### Privileges de la licence PPLH :

Elle permet à son titulaire d'exercer **sans rémunération** les fonctions de commandant de bord sur tout hélicoptère dont il détient la qualification transportant ou non des passagers. Cependant, il peut partager les dépenses avec ses passagers.

### Tarifs :

*Année 2019*

#### 2 choix possibles

- Payable à l'heure de vol 480,00 € de l'heure  
Soit un coût total pour 47 h 30 (2H30 de test inclus)..... 22 800,00 €

- Payable en forfait 10 heures d'avance 460,00 € de l'heure  
Soit un coût total pour 47 h 30 (2H30 de test inclus)..... 21 850,00€

**Nota : Les vols école ne sont pas soumis à la TVA pour les particuliers  
TVA à 20 % pour les entreprises**

**Nous contacter :** Mr HODEAU Pascal au 06 03 62 51 45  
Bureau au 02 38 46 04 32